



Les élections des délégués du personnel au Conseil régional du Centre (CRC) connaissent un retard inattendu, bloquant ainsi le processus électoral. Alors que la campagne aurait dû commencer le 17 octobre, aucune liste de candidats n'a encore été publiée par le service du personnel du CRC, selon une source administrative. Cette situation contraste avec la décision du ministre du Travail et de la sécurité sociale, Grégoire Owona, fixant la date des élections au 1er novembre et précisant que la campagne prend fin le 31 octobre à minuit.

L'absence d'explication officielle concernant ce retard suscite des interrogations. Bruno Parfait Avodo, chef du service du personnel du CRC, a refusé de répondre aux questions, et aucune note officielle n'a été publiée à ce jour. Une source anonyme proche du cabinet du président du CRC prétend que le lancement de la campagne a été reporté faute de candidats. Cependant, cette version est contestée par plusieurs personnes travaillant au sein du CRC, affirmant que des candidatures ont été déclarées et que les dossiers ont été déposés conformément aux dispositions de l'avis d'élection.

Selon une source impliquée dans le processus, au moins trois listes de candidature ont été enregistrées avant le 16 octobre, et ces dossiers auraient été soumis à l'appréciation du président du Conseil régional. Cependant, le retard observé semble être le résultat de batailles internes entre différents clans au sein du CRC. Des cadres influents, proches du président du Conseil, seraient accusés de manœuvrer pour écarter les candidatures qui ne sont pas à leur

avantage, ce qui expliquerait les blocages actuels.

Le processus électoral devrait permettre d'élire trois délégués du personnel titulaires et trois suppléants, répartis en deux collèges. Les travailleurs des catégories I à VI constituant le collège A doivent élire un délégué titulaire et son suppléant, tandis que le collège B, regroupant les travailleurs des catégories VII à XII, doit élire deux délégués titulaires et deux suppléants.

Il reste à voir comment cette situation sera résolue et si les élections pourront se dérouler dans les délais fixés malgré les tensions internes persistantes au sein du CRC.